

## Synthèse – Chapitre 2 : Constats critiques concernant l'éducation précoce de l'enfant Sourd

Derrière les sourires et les discours institutionnels sur « l'inclusion », le chapitre 2 révèle une réalité plus sombre : **l'éducation précoce des enfants Sourds reste prisonnière d'une logique médicale, souvent contraire à leur épanouissement linguistique et humain.**

Tout commence dès la naissance, dans les maternités, on propose aux parents le dépistage de la surdité. En apparence, un simple test de santé publique. En réalité, un acte qui engage déjà un choix idéologique : traiter la surdité comme une anomalie à réparer. Les familles, souvent fragilisées par la peur et la méconnaissance, sont placées sous pression. L'injonction à « entendre coûte que coûte » se met en marche. Derrière la blouse blanche, un pouvoir symbolique s'exerce : celui d'une société qui valorise l'audition au détriment de la différence.

Les parents, désorientés, sont orientés vers la MDPH et les circuits médicaux. On leur parle chirurgie, implant, orthophonie — rarement langue des signes. On leur promet que leur enfant « entendra » et « parlera » comme les autres, sans préciser que ces implants détruisent parfois des cellules encore fonctionnelles et exigent des années de rééducation intensive. **On soigne avant même d'avoir écouté.**

Le diagnostic devient une sentence silencieuse : l'enfant n'est plus un être à découvrir, mais un « cas » à traiter. La langue des signes, pourtant la clé naturelle de son développement cognitif et émotionnel, est décrédibilisée. On la réduit à une « gestuelle » archaïque, incompatible avec la réussite scolaire.

Ce chapitre expose avec lucidité le prix de ce choix sociétal : **celui de la privation linguistique**, qui condamne de nombreux enfants à un retard irréversible dans le développement du langage, de la pensée et de la socialisation. L'enfant Sourd, livré à des rééducations sans fin, lutte non pas pour apprendre, mais pour survivre dans un monde qui refuse de parler sa langue.

Le texte démontre comment **les institutions médicales et éducatives façonnent un parcours normatif**, où l'accès à la LSF devient un luxe réservé aux familles les mieux informées et les plus aisées. Les autres sont piégées par un système d'aides financières inéquitables : tout est pris en charge pour les implants, rien pour les cours de LSF. Cette asymétrie transforme la liberté de choix en illusion.

Le ton se fait alors accusateur : **l'État finance la réparation, pas la communication.** Comment parler d'égalité quand un parent doit payer de sa poche pour apprendre la langue de son propre enfant ?

Face à cela, la *Fédération Nationale des Sourds de France* (FNSF) prend position : la surdité n'est pas une pathologie mais une identité linguistique et culturelle. Le consentement

parental à l'implantation cochléaire, imposé avant même que l'enfant puisse s'exprimer, viole son droit à l'autodétermination. **L'intervention chirurgicale, de nature irréversible, s'apparente à un acte social d'effacement, allant à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant.**

Pourtant, l'espoir renaît à travers le concept de *Sourditude* : cette conscience collective des Sourds de former une communauté à part entière, avec sa langue, sa culture, ses valeurs. Ce chapitre en fait un appel vibrant à reconnaître cette humanité singulière. Il nous dit : **la vraie inclusion, c'est la réciprocité linguistique.** L'entendant doit, lui aussi, apprendre à écouter autrement — avec les yeux, le cœur, les mains.

Le second mouvement du chapitre déploie une vision constructive : **bâtir une éducation précoce centrée sur l'enfant Sourd, non sur la peur des adultes.**

Tout d'abord, il plaide pour une révolution du regard. L'enfant Sourd n'est pas un être à réparer, mais un être à relier. Le premier lien, c'est le regard. Le chapitre insiste : **le contact visuel est le socle du développement cognitif, émotionnel et social.** Regarder, c'est aimer. Et aimer, c'est permettre de grandir. Les professionnels et les parents doivent apprendre à communiquer en face-à-face, dans la lenteur du regard partagé. C'est dans cette attention que se tissent les premières briques du langage.

Mais donner à voir ne suffit pas : il faut aussi donner une langue. Pas une imitation du français parlé, mais une langue vivante, visuelle, complète — la LSF. Car **sans langue, il n'y a pas de pensée ; sans pensée, pas d'émancipation.** L'enfant Sourd privé de LSF est un enfant privé de monde.

Le chapitre égrène ensuite une série de *challenges* — autant d'appels à la justice éducative.

- **Garantir la gratuité de la formation à la LSF pour les familles**, afin que chaque parent puisse communiquer avec son enfant sans barrière financière.
- **Mettre en place un suivi linguistique structuré**, pour prévenir la privation langagière dès les premiers mois, avec des outils d'évaluation en LSF comme le TELSF2.
- **Favoriser les interactions variées**, en incluant des pairs Sourds et des adultes modèles pour nourrir la construction identitaire.
- **Former les crèches, les assistantes maternelles, les éducateurs**, afin qu'ils maîtrisent une communication visuelle adaptée.

L'éducation précoce devient alors un projet collectif, non plus centré sur la déficience, mais sur le lien.

Le texte insiste : **la langue des signes n'appartient pas qu'aux Sourds — elle est un patrimoine humain.** En refusant de la transmettre, c'est toute la société qui s'appauvrit.

L'un des points les plus poignants du chapitre est la dénonciation du *syndrome du dîner* : cette situation universelle où, lors d'un repas de famille, l'enfant Sourd reste à la marge, condamné à regarder les rires sans en comprendre la cause. Cette image simple résume toute une enfance d'exclusion silencieuse. Ce n'est pas un manque d'amour, mais un manque d'accessibilité. Et ce manque, dit le texte, n'est pas une fatalité : il peut être réparé par la langue, la formation, la solidarité.

Le chapitre appelle enfin à repenser **les choix éducatifs des parents** : trop souvent dictés par la peur du handicap, la pression médicale, ou les contraintes financières, ils doivent redevenir des choix éclairés et libres. Il faut donner aux familles le droit d'expérimenter, d'observer, de se tromper, sans que l'État ou les institutions les enferment dans une option unique.

*« Donnez simplement aux enfants autant d'options que vous le pouvez. Ne laissez aucune porte fermée. »*

Ce mot d'ordre résonne comme un manifeste. Il ne s'agit pas de rejeter la technologie, mais de rétablir l'équilibre : **l'enfant doit d'abord avoir une langue pour exister, avant d'avoir un implant pour entendre.**

La dernière partie du chapitre se conclut sur une vision politique forte : il ne s'agit plus seulement d'aménager la surdité, mais de **reconstruire un modèle éducatif fondé sur la dignité linguistique**. L'accès gratuit à la LSF, la présence d'adultes Sourds dans les structures de la petite enfance, le regroupement des enfants Sourds entre eux, la sensibilisation des familles et des professionnels — tout cela forme les bases d'un nouveau contrat social.

En résumé, ce chapitre bouscule, émeut et mobilise. Il dénonce une violence invisible — celle de la privation de langue — et appelle à la réparer non par la chirurgie, mais par la reconnaissance.

Il rappelle que **l'éducation précoce des enfants Sourds ne commence pas à l'hôpital, mais dans le regard de leurs parents**. Et il pose une question qui dérange : voulons-nous des enfants qui entendent, ou des enfants qui comprennent ?